

COURRIER DES SPORTS

LA SAISON DE FOOTBALL

Est terminée. Le Collège ne veut pas jouer contre Varsity--Le Club de Québec veut entrer dans la vieille ligue

Kid McCoy fait des prouesses en Angleterre.--Intéressantes nouvelles générales

FOOTBALL

LE COLLEGE NE JOUERA PAS CONTRE VARSITY

Ottawa, 2.—Le capitaine Eddie Gleason, de l'équipe du Collège, a déclaré ce matin que le club ne jouera pas samedi prochain contre Varsity. Les champions sont d'avis que Varsity est hors de concours, ayant déjà été deux fois vaincu par Argonauts.

QUEBEC INTERMEDIAIRE DESIRE FAIRE PARTIE DE LA VIEILLE LIGUE

Québec, 2.—On parle beaucoup de ce temps-ci de l'entrée dans la vieille ligue du club de Québec. On assure que le comité de la ligue senior a fait des avances au club de Québec, et a invité à demander son admission, comme récompense de ses succès de cette saison. Il paraît de plus que le comité de l'Union de Québec, à l'intention de faire entrer dans la ligue les Rough Riders, d'Ottawa, et de diviser l'Union en deux sections, une division de l'Est qui comprendrait Montréal, Britannia et Québec, une division de l'Ouest, qui comprendrait Brockville et les deux clubs d'Ottawa.

Tout ces nouveaux arrangements ne sont que des suppositions, mais il est plus que probable que Québec sera admis chez les seniors. Il est aussi d'urgence que la saison commence plus à bonne heure, car à la fin de la saison, les détails se jouent par une température un peu trop froide pour la santé des joueurs.

M. CLAXTON SE RETIRE

UN SPORTSMAN DE KINGSTON LUI SUCCEDERA A LA PRESIDENCE

M. A. G. B. Claxton, ne sera plus candidat à la présidence de la Canadian Hockey Union, quand aura lieu l'assemblée annuelle, le 15 décembre, à Kingston. M. Claxton, qui a été élu vice-président, et qui est un sportsman de Toronto sera nommé secrétaire.

M. Claxton, a déclaré samedi dernier, que les Argonauts lui ont dit, qu'à l'exception d'un des joueurs, ils n'avaient rien à reprocher aux officiers de la partie précédente, où à l'Union Canadienne.

HOCKEY

LE CRESCENT A FAIT UNE DEMANDE D'ADMISSION DANS LA VIEILLE LIGUE

L'assemblée annuelle de la Canadian Hockey Union aura lieu dans une quinzaine, et le seul sujet de discussion de quelque importance, n'est que la demande d'admission dans la ligue senior, du Club de Hockey Crescent.

Jusqu'à présent, le président James M. Claxton, a refusé de recevoir le club, et il est ainsi, l'assemblée ne sera pas tumultueuse.

Le Crescent, ayant gagné l'an dernier le championnat intermédiaire, se considère de force à jouer avec les seniors et est d'avis que le comité ne peut raisonnablement s'opposer à son entrée.

On procédera aussi à l'élection des officiers. Il est probable que M. James sera de nouveau candidat à la présidence. Le club de Québec, qui a été élu vice-président, et qui est d'avis de ne pas se retirer, lui opposera M. McLaughlin, et est décidé à le faire élire. On ne parle pas encore de candidats aux autres positions.

Tous les clubs sont maintenant à l'ouvrage, mais ils ne peuvent beaucoup de ce que l'Arène n'est pas encore ouvert. Tous les autres patinoirs de la ville sont en opération, et celui-là, le principal, pour des clubs de hockey, ne possédant pas d'autre arène adéquate aux pratiques, est toujours fermé. Le Montréal et le Shamrock continuent à faire de la gymnastique, ce qui est bien utile, mais qui ne vaut pas une bonne pratique sur la glace.

LE CURLING

UN TROPHÉE A GAGNER

Le Montréal Curling Club a reçu avis que le club de Ormstown sera prêt à offrir la fameuse coupe de Québec aussitôt que la glace sera en état convenable. Tous les clubs canadiens sont prêts à partir à la conquête de la coupe. Le Ormstown aura l'occasion de combattre de nombreux adversaires.

Voici par ordre dans lequel ils joueront avec Ormstown les noms des concurrents :

- 1.—Annapolis, de Annapolis.
- 2.—Rideau, d'Ottawa.
- 3.—Caledonia, de Montréal.
- 4.—Pembroke, de Pembroke.
- 5.—Sherbrooke, de Sherbrooke.
- 6.—Thistle, de Montréal.
- 7.—Victoria, de Québec.
- 8.—Québec, de Québec.
- 9.—Ottawa, d'Ottawa.
- 10.—Montréal, de Montréal.
- 11.—Heather, de Montréal.
- 12.—English River, de Riverfield.
- 13.—Lachine, de Lachine.

LE YACHT

LE SHAMROCK SERA DEMOLI

New-York, 2.—Le Shamrock II ne naviguera peut-être jamais plus sur les ondes bleues et blanches de l'Atlantique. Le yacht a été mis en cale sèche à Erie Basin, et on a découvert que

LA BOXE

KID MCCOY FAIT DES PROUESSES EN ANGLETERRE

London, 2.—Kid McCoy, le pugiliste américain, a rempli, ce soir, son engagement de vaincre trois "heavyweights" en moins de quatre rondes chacun. Il a même fait mieux que cela. Il a disposé de Dave Barry, de Philadelphie, en 2 rondes, de Jack Schaeles, d'Angleterre, en 20 secondes et de Jack Madden, de Boston, en quatre rondes.

BILLARD

TOURNOI DE BILLARD DU CERCLE ST-DENIS

Le tournoi de billard du Cercle St-Denis, va toujours se continuant et les parties provoquent un intérêt extraordinaire non seulement parmi les joueurs, mais chez tous les membres du Cercle. Il y avait salle comble hier après-midi pour voir Marchessault et Dupuis aux prises. La lutte fut passionnante, mais Dupuis l'emporta finalement à la surprise générale. Score : 169-169.

Moyenne, 2.—Plus fortes séries.—Dupuis 7, 9, 10, 11, 11.

Marchessault, 6, 8, 8, 9, 9.

Deux parties seront jouées ce soir, une dans le tournoi de deuxième classe, entre W. Wilson et W. Wicht, et l'autre du tournoi de troisième classe, entre W. Lessard et F. Clavette.

Le Croup -- Baume Rhumal.

La Maison des Fourrures

La maison des fourrures Chas Desjardins et Cie parvient à contrôler le commerce de la fourrure, par la qualité de ses fourrures, la confection supérieure, le genre distingué de la coupe et ses prix, qui éblouissent tout ce qu'on affiche sur ce continent.

C'est la maison recherchée des connaisseurs et de l'acheteur adroit et économique. 297-311

Du Lac Huron au Lac Erie

Ottawa, 2.—On parle de relayer le Lac Huron au Lac Erie, par un canal navigable de pas moins de 11 pieds de profondeur. Demande d'autorisation sera faite à la prochaine session législative. M. S. Longman, de Montréal, présentera le bill, au nom de la "St. John and Lake Huron Ship Canal Company".

EN CHINE

L'héritier présomptif déposé

Shanghai, 2.—Un édit impérial a déposé l'héritier présomptif, Cui Shih-tsun, basé sur le fait que son père, le prince Tuan, était le principal auteur des derniers troubles en Chine.

LE VACCIN ET LE TETANOS

Rapport d'un comité de médecins de Camden, New-Jersey

D'après des recherches effectuées par les docteurs Henry H. Davis, Joel W. Pithian, S. T. Bushy, membres du comité de santé de Camden, New-Jersey, il a été établi que tous les produits employés pour la vaccine sont purs et exempts de germes de tétanos, que la vaccine a été en général bien appliquée, qu'une blessure occasionnée par un coup de fusil a causé l'éruption du tétanos sur un jeune garçon qui n'avait pas été vacciné, qu'un grand nombre de personnes ont été durant les cinq dernières semaines, vaccinées à Philadelphie avec les mêmes produits que ceux employés à Camden, et que cependant personne n'a été atteint du tétanos, que les cas de tétanos constatés à Camden sont dus aux conditions atmosphériques spéciales auxquelles cette ville est soumise depuis quelques six semaines.

C'est l'opinion de tous les membres du comité, que la vaccination, étant en elle-même inoffensive, c'est le meilleur moyen de prévenir les effets de la variole.

Le docteur Henry Mitchell, secrétaire du bureau sanitaire de New-Jersey, dit que le vaccin du tétanos n'a été découvert dans les produits vaccinaux employés à Camden.

Les docteurs Alex Scanlin Ross et Edward Fretz, de l'hôpital Cooper, déclarent à leur tour que des expériences ont été faites à leur institution, sur le vaccin du tétanos n'est servi à Camden, et qu'après de minutieux examens, ils se sont convaincus de sa parfaite pureté, et que les cas de tétanos survenus furent uniquement ne doivent pas lui être imputés.

Le docteur Lewis Good, président du bureau de santé de Philadelphie, a fait une déclaration dans le même sens. Dans une lettre adressée à M. H. Davis, par le capitaine Edward Munson, le dernier explique qu'à Porto Rico, la diminution des décès occasionnés par la variole, est due à ce que l'année dernière, tout l'île s'est soumise à la vaccination générale. Tous les décès causés par la variole rapportés avant 1899, excepté un, sont antérieurs à la vaccination. Bien qu'il y ait eu au-delà de 860,000 personnes vaccinées à Porto Rico, à peine un cas de décès peut-être attribué à la vaccination.

La Bronchite--Baume Rhumal.

La fin de la Navigation

Quelques barges sont retenues dans le canal de Soulanges par la froide température

L'enlèvement des bouées

Les froids hâits de la présente saison ont causé de forts désaccidents à certaines compagnies de transports maritimes. Ainsi six barges de la Montréal Forwarding Co. sont actuellement arrêtées dans le canal de Soulanges et cherchent les moyens de se rendre à Montréal. Le canal de Lachine est officiellement fermé.

Cependant les barges en question pourraient encore arriver au port de Montréal si la température se maintenait au-dessus de zéro. Elles attendent le dégel. Il y a encore plusieurs embarcations qui n'attendent qu'une occasion favorable pour circuler dans les canaux.

Les 28 et 29 novembre, les bouées du lac Saint-Louis ont été enlevées sans accident. Les bateaux phares qui avaient été laissés à leur place après la date réglementaire, à la demande des compagnies de transport, ont eu toutes les peines du monde à se rendre au quai de Lachine, hier. Plusieurs navires du gouvernement chargés de l'enlèvement des bouées, ont été pris dans les glaces entre Trois-Rivières et la Pointe Saint-François. Le remorqueur "Matilda" a été envoyé à leur secours, mais les glaces l'ont empêché d'accomplir leur travail et il a été obligé de revenir à Sorel.

Les bouées entre Montréal et Québec n'ont pas encore pu être enlevées, mais on espère que la douceur de la température, va maintenant permettre aux entrepreneurs de les acquiescer de leur tâche sans perdre de temps.

MAISON MISE EN QUARANTAINE

Les officiers du bureau de santé ont découvert un nouveau cas de variole, hier soir au No 16 rue Cuvillier. La maison a été immédiatement mise en quarantaine.

LE FEU A LA CATHEDRALE

Un commencement d'incendie a éclaté à 7 hrs 35, hier matin, dans les appartements du Suisse de la cathédrale St-Jacques, au-dessus des locaux du diocèse.

L'alarme fut aussitôt donnée et les pompiers en arrivant sur la scène, constatèrent que le feu était pris entre deux planchers sous les escaliers. Les flammes ont été éteintes en un peu de temps, les dommages s'élèvent à une centaine de dollars.

CONNERS VEUT SON DEPOT

Il aura une entrevue avec les commissaires du port pour le recouvrement de ses \$50,000

M. W. J. Connors, de Buffalo, est en ville, pour obtenir la remise de son dépôt de \$50,000 qu'il avait fait en garantie de l'exécution de son contrat pour construire des écluses dans le port de Montréal.

M. Connors soutient qu'il n'a pu remplir son contrat par suite des conditions impossibles qu'on lui a imposées et en essayant de le remplir, il a perdu une somme de \$35,000 en outre de son dépôt de garantie de \$50,000. Il doit avoir une entrevue avec les commissaires du port pour tâcher d'en arriver à une entente à ce sujet.

Les produits de la douane de Toronto

Toronto, 2.—Le montant perçu à la douane de Toronto, durant le mois de novembre a été de \$399,371, comparé à \$327,836 pour le mois correspondant, l'an dernier, soit une augmentation de \$71,545.

Télégrammes pour l'Afrique

Toronto, 2.—Le Great Northwestern Telegraph Company prend des mesures pour réduire le prix des messages, en réduisant les câbles aux points les plus importants du sud, de l'est et de l'ouest de l'Afrique et aussi à plusieurs points de l'Australie et autres points.

On s'attend à ce que les nouveaux prix soient inaugurés le premier janvier prochain.

La ligne Franco-Canadienne

Toronto, 2.—F. H. Clergue, du Sault Ste-Marie; le sénateur Mackay, le sénateur Thibault, MM. George E. Drummond, W. E. Blumhardt, Henry Miles, L. E. Geoffroy, tous de Montréal; l'honorable M. Melvin Jones, de Toronto; M. Edward Douglas, de Philadelphie; et M. J. R. Booth, d'Ottawa, ont été incorporés par le gouvernement canadien dans la Franco-Canadienne Navigation Company, Limited, avec un capital autorisé d'un million de dollars. Le bureau principal de la compagnie sera au Sault Ste-Marie.

LES ELECTIONS CUBAINES

Les Américains resteront neutres

Washington, 2.—M. Root, secrétaire de la guerre, a adressé à l'honorable Bonachera, président de la convention à la Havane, qui a désigné pour président Bartolomeo Maso, une résolution relative aux plaintes formulées contre les fonctionnaires des Etats-Unis qui se mélangent, dit-on, au mouvement électoral. Une dépêche de la Havane a prétendu que Maso se plaignait que l'influence des fonctionnaires des Etats-Unis se faisait sentir en faveur d'Estrada Palma, et la même plainte était répétée dans une dépêche de M. Bonachera. Dans sa communication à ce dernier, le secrétaire de la guerre dit que les fonctionnaires des Etats-Unis à Cuba s'abstiennent de s'opposer d'aucune manière aux vœux de la population cubaine.

Nos Théâtres

A L'ACADEMIE

La direction de l'Académie de Musique peut être certaine de faire cette semaine des affaires d'or s'il faut en juger par la foule énorme que le "Burgomaster" va attirer hier soir.

Cet opéra-comique n'est pas neuf pour les Montréalais, car plusieurs de ses airs favoris sont utilisés par tous les gamins dans les rues, mais il est toujours aussi poli et aussi agréable. La musique est superbe et les acteurs très forts.

La pièce en elle-même ne vaut rien ou presque rien, mais elle comporte une belle mise en scène, et donne lieu à des costumes très intéressants. Les costumes sont superbes et nombreux.

L'histoire de l'opéra est assez connue. Peter Stuyvesant, maire de New-Amsterdam en l'an de grâce 1701, trop paresseux et indolent pour faire face aux difficultés de son gouvernement s'enivre avec une potion alcoolique dont le pouvoir est d'endormir les gens pendant 200 ans.

Il se réveille en 1901 et naturellement il ne reconnaît plus New-Amsterdam, devenu New-York. Il excite beaucoup de curiosité et de ridicule, mais il se fait en peu de temps au nouvel état de choses et termine sa nouvelle éducation en dansant un "cake-walk".

Richard Carle, le Burgomaster est impayable avec ses farces et ses répliques de pince-nez. Il chante mal, mais dit très bien ce qui est bien préférable.

Il a été applaudi à outrance. Mlle Ruth White, dans le rôle de Willie Van Astorby, en jeune débauchée qui s'est chargée de séduire Peter Stuyvesant est bonne.

Les autres acteurs sont tous à la hauteur de leurs rôles respectifs, mais aucun d'eux ne semble destiné à dépasser de Wolff Hopper ou Weber et Fellis.

THEATRE FRANCAIS

Nous avons assisté hier au théâtre Français, à la première représentation de "From Scotland Yard", un mélodrame sensationnel dont on attendait beaucoup et qui n'a pas failli à ses promesses. Ceux qui aiment les scènes à l'emporte-pièce, les rencontres pathétiques, les rivières de larmes et les coups de pistolet, ne seront pas déçus.

Les brigands vengeurs et violents des foyers, tous ceux qui enfin se plaisent à l'émotion, à l'émotion et à l'émotion, trouveront dans une pièce de leur choix. Les rôles sont tenus par la plupart des artistes de renom, certains effets de scène sont magnifiques.

Tels : la bacchanale des brigands au sein d'une demi-obscurité qui en rend l'horreur; la rencontre du capitaine Néro, leur chef, avec Cleve Riehl, l'homme au cœur fort qui affronte tous les dangers pour sauver sa femme et son enfant des griffes des bandes de leur ennemi, puis enfin au dernier acte la capture des brigands, punition de leurs inévitables méfaits.

THEATRE ROYAL

"One of the Bravest" qui tient l'affiche cette semaine au théâtre Royal, est un des meilleurs drames qui aient été représentés sur cette scène, depuis longtemps.

C'est un mélodrame rempli de situations poignantes et qui va même jusqu'à atteindre l'auditoire. La petite Harry Heath, à peine âgée de 10 ans, fait l'admiration de tout le monde.

Charles McArthur, dans le rôle de Larry Howard, membre du département du feu de New-York, est bon tragédien. C'est lui qui se distingue dans toutes les situations difficiles du drame. Il est très bien secondé par William Cronin, John Moore, H. S. Parker, et M. R. Stevens.

Les scènes les plus émouvantes sont celles de l'incendie, durant lequel nous voyons apparaître un engin entraîné par deux chevaux fringants, le meurtre de John Heato, l'enlèvement de la jeune Mary Heath.

OPERA COMIQUE

Il y avait bonne salle hier soir pour la première de "Le cœur et la main", un autre petit chef-d'œuvre de Lecocq. Dire que l'interprétation de cette opérette est remarquable, serait une exagération. A de certains moments le défaut de mémoire rendait les artistes hésitants et les forçait à faire des coupures qui rendaient le texte quelque peu incohérent. Mais nous sommes persuadés que les choses sont susceptibles pour une première et se répéteront pas autres représentations.

La distribution est très nombreuse, et comporte tous les artistes de la troupe. M. Hérald, Mmes Valtour et Meissonnier ont remporté de très beaux succès. Ils ont eu à maintes reprises les honneurs de rappels bruyants.

M. Hérald et Mme Valtour avaient tous deux des rôles éblouissants qui ont remporté sans cesse de l'admiration. Les chœurs ont été de première qualité. Les décors sont très beaux. Si ce n'est leur manque de discipline, ils auraient fait merveille.

L'orchestre, quoique sans violence, a été excellent et a mérité des compliments des connaisseurs.

MONUMENT NATIONAL

M. Prad a remporté hier soir, un grand succès dans l'interprétation de Cyrano de Bergerac.

Il y avait une bonne salle, et l'auditoire a pu fort goûter la célèbre pièce de Rostand.

Les acteurs, à quelques exceptions près, ont bien rempli leurs rôles. L'entrain qui a existé durant toute la représentation a été bien pour la troupe. Prad était en voix. Il a récité d'une manière admirable, la ballade du nez et le sonnet du cœur. Dans la dernière scène, il s'est surpassé.

Mme Dargigny joue très bien le rôle de la supérieure du couvent. On dirait que le voyage de la troupe à Québec lui a fait un bien considérable.

Le Marché

MASSICOTTE

1470, RUE STE-CATHERINE

Offres Spéciales Pour aujourd'hui Mardi

300 beaux poulets frais tués	seront sacrifiés aujourd'hui à la livre, à	6 1-2c
Beau beurre frais, de crème	riches, 1 livre, pour	25c
Beau riz pour la soupe, à la livre		3 1-2c
Tagliata, de 8 cents la livre		4 1-2c
Mince meat en boîte de 10 cents, pour		5c
Beau naturel en paquets de plomb, de 40 cents, pour		25c
Café Moka et Java, en boîte de 25 cents, pour		15c
Tomates et file d'Inde, de première qualité, à		7 1-2c
Vermeille ou macaroni, en boîte de 10 cents, pour		5 1-2c
La meilleure fleur à pâtisserie, en poche de 30 cents, pour		20c
Savon Harvard, en barre de 4 cents, pour		20c
Eau de javelle, Cornond, le flacon compris, à		3 1-2c
Mince gras, pour poêle, en boîte de 10 cents, pour		4 1-2c
2070, pour les argentiers, métaux et bijoux, en bouteille de 25 cents, pour		15c
Vernis à tuyau émaillé, de 10 cents, pour		7 1-2c
Poudre blanc, poivre noir, montarde Keens, valant, tous, 40 cents la livre, aujourd'hui		17c
Vinaigre pur vin blanc XXX, en bouteille de 10 cents, pour		7 1-2c
25 bouteilles de whisky blanc		27c
25 bouteilles de rye-whisky de 40 cents, pour		35c
Brandy en bouteille, importé de 75 cents, pour		47c
Brandy en bouteille, importé de 61,00, pour		65c
Gin en flacon, cheval rouge, meilleur que tous les autres, les petits flacons		45c
Et les gros		70c
Vin de Port, spécial, en bouteille		7 1-2c
Celui de 25 cents la bouteille		15c
Celui de 35 cents, pour		25c
Celui de 50 cents, pour		35c
Celui de 75 cents, pour		45c
Blanc Black Joe, 1-2 bouteille de 30 cents, pour		35c
Pain Killer Perry et Davis, de 25 cents, pour		16 1-2c
Pin. Edouard Thomas, de 25 cents, pour		15c
Pilules de Carter, de 25 cts, pour		15c
Pilules Miraculeuses, Louis Louve, Pilules Hughes Franco-Américaines, Pilules Moro, toutes de 50 cents la boîte, pour		32c
Emulsion d'huile de foie de morue Ferrel, en bouteille, de 25 cents, pour		50c
Vin fer et bœuf, de Wampole, de 75 cents, pour		35c
Vin d'acier, pour ou créosote, de 51,00, pour		75c
Le Curetoux, de 25 cents, pour		15c
Baume Rhumal, de 25c, pour		15c
Strop Granu-dent, de 25 cts, pour		17c
Le prodigieux Chevaline, de Paris, de 50 cents, pour		35c

Cie Franco-Canadienne

DE STEAMERS

Un service d'hiver sera inauguré par St. John (N.B.) et le navire, France avec escale à Anvers.

Premier départ de St. John le ou environ le 9 janvier.

Pour plus amples renseignements concernant le fret, etc., s'adresser à aux bureaux de la Cie.

223 Rue des Commissaires, Montréal

sements aux vaillants artistes de notre scène populaire

"Le Roi de Rome" est un grand drame historique du plus puissant intérêt, dont le sujet est la vie du fils de Napoléon Ier, de l'Aiglon, qui a inspiré à M. Rostand des vers immortels.

Les costumes du premier empire, y compris Napoléon lui-même, mais un Napoléon comme on en voit peu au théâtre, un Napoléon sentimental, M. Paul Casanova, qui interprète le rôle avec le grand talent qu'on lui connaît, nous a donné un portrait frappant de l'empereur. Très imposantes ont été les scènes où celui-ci se trouvait en compagnie de son état-major, le maréchal Berthier, les généraux Desaix, Davoust, brigadier Junet, Lefebvre, le prince Murat, etc., superbement dans leurs brillants uniformes.

"Le Roi de Rome" n'a été monté avec le luxe que l'on pouvait attendre du Théâtre National. Les principaux tableaux ont été justement admirés. Ce sont le palais des Tuileries, l'auberge de l'Aiglon, le palais de Shoubrun, la chambre de Longwood et le royaume d'une forêt de Vienne.

Le rôle du duc de Reichstadt, le fils de Napoléon, et l'apothéose, ont fait sensation.

Les costumes, des artistes et de la figuration, très jolis, sont la fidèle copie de ceux de l'époque napoléonienne.

Nous félicitons sincèrement tous les interprètes du "Roi de Rome" et, en particulier MM. Casanova (Napoléon), Palmieri (le duc de Reichstadt), Filion (le brave Lambert), Pettit, Hamel, Godeau, J. Daoust, Soulier, Leurs, Villars, Bouzelli, Mlle Vertueil, Mlle Chapdelaine, etc.

Avant les billets s'envient en location comme des petits pains, que les amateurs se hâtent.

PALAIS ROYAL

La troupe de ce théâtre joue cette semaine une comédie très intéressante qui a pour nom "Le Cabinet Pivert". C'est encore une série de situations comiques et bizarres. Harman y tient principal avec son talent ordinaire le rôle principal. Cartal, Delville, Delaunay, Rha Harman, Nivière et Alta de Kermel ont obtenu de grands succès.

Il y avait hier soir une très bonne salle. Les auditeurs qui s'y étaient rendus pour rire ont été très satisfaits.

CIGARES GRANDAS

"Aussi bon que n'importe quel cigare qui se vend le double du prix."

Notre Principe

Votre Principe

LE JOURNAL

IMPRIMERIE ET PUBLICATION
La Cie d'Imprimerie Industrielle

PROPRIETAIRES
MILTON McDONALD, Gérant.

Administration, Main 613
Rédaction "3334"

On s'abonne dans tous les Bureaux de
Poste du Canada, chez nos agents locaux
et nos bureaux. Tout doit être adressé

LE JOURNAL,
75 Rue St-Jacques, Montréal.

MONTREAL, 3 DECEMBRE 1901

AFFAIRES ELECTORALES

Nous engageons fortement les électeurs
à refuser jusqu'à plus ample informa-
tion de signer, surtout dans certains
quartiers, aucune requête qui leur sera
présentée en faveur de tel ou tel candi-
dat.

Ce qu'il faut en ce moment c'est un
programme nettement formulé des be-
soins de la ville et la promesse formel-
le d'y pourvoir tout en taxant le moins
possible.

Un engagement général et indéfini ne
suffit pas.

Il y a eu assurément de bonne besogne
municipale faite par le présent Con-
seil, il y en a eu aussi de mauvaise. Mais
toutes les grandes améliorations, tous
les services principaux, tous les embel-
lissements de la ville ont été laissés en
arrière.

Les citoyens veulent une administra-
tion qui soit à la fois honnête et pro-
gressive.

A ce propos, nous espérons que M.
l'échevin Faucher sacrifiera une fois de
plus ses goûts personnels pour accepter
de continuer à représenter le quartier
St-Antoine No 2 dans le prochain Con-
seil. Il a acquis durant les deux années
qui vont bientôt expirer une expérience
des affaires municipales qui lui permet-
tra de donner à la ville le bénéfice de
son jugement et de ses talents dans une
mesure encore plus grande qu'auparavant.

Nous sommes heureux d'apprendre que
M. l'échevin Lebeuf ne rencontrera proba-
blement pas d'opposition. Ce serait de
la part de ses électeurs reconnaître
d'une manière bien flatteuse les services
excellents qu'il a rendus à Montréal dans
la réorganisation de la police.

Quelques-uns des anciens échevins que
le "Journal" a chaudement appuyés en
1900 sont en ce moment l'objet de re-
quêtes flatteuses de leurs électeurs; ils
seront réélus sans opposition ou du
moins sans opposition sérieuse. Nous
les en félicitons d'avance.

L'on nous informe d'ailleurs, qu'ayant
peu de jours les contribuables de Mon-
tréal connaîtront le programme que des
hommes importants, amis de l'honnêteté
et du progrès, leur proposeront comme
la plateforme des élections municipales
de 1902.

A L'IMAGE ET AU PROFIT DES TROIS

On dit que le directeur de la "Pres-
se" était très fort logicien au collège et
dans ses premières années de journalis-
me. Il a perdu beaucoup de sa puis-
sance, car son argumentation d'hier,
tendant à prouver que le "Journal"
n'est plus conservateur, n'a rien de pé-
remptoire.

Le "Journal" a été fondé comme or-
gane conservateur, dit-il. Or, les MM.
Forget l'ont pris. Donc le "Journal"
n'est plus conservateur.

C'est comme si vous disiez: La pro-
vince de Québec était canadienne-fran-
çaise. Mais M. Laurier s'en est em-
paré. Donc elle n'est plus canadienne-
française.

Pour divaguer ainsi, il faut que l'an-
cien maître du journalisme ait du
plomb, beaucoup de plomb dans l'ail.

Un quelconque d'indifférent au débat
actuel, disait hier en lisant cet article
de la "Presse":

"Mais où voulez-vous en venir? La vo-
lonté maintenant qui s'attaque aux For-
get?"

Cette diversion forcée ne nous a pas
autant surpris. Nous la voyions venir.
Chaque ruse du confrère l'un de nous
rapprochait. Il était évident que le
fameux intriguant réservait cette res-
source pour la fin, comme moyen d'es-
cal pour nous effrayer. Le monsieur a
manqué son coup.

Disons un mot de nos directeurs, puis-
que la "Presse" mentionne leurs noms.
Leur réputation défie toute attaque. Les
MM. Forget sont de nombre. Nous n'en
avons pas honte. L'appui loyal et dé-
voué qu'ils ont donné à ce parti mé-
rite l'admiration et le respect de nos
amis. Mais ils ne sont pas seuls.

Le "Journal" est la propriété d'un syn-
dicat composé de conservateurs Cana-
diens-français parmi lesquels figurent
les noms de tous les chefs conservateurs
à qui leurs ressources financières per-
mettent un concours généreux.

Quant il s'agit d'installer le "Jour-
nal" dans ses meubles, démenagement
qui demandait un supplément de capital,
un appel a été fait aux anciens action-
naires. Presque tout ont répondu avec
leur générosité accoutumée. Ils ont en-
core partie du syndicat et ils ont délé-
gué leur autorité à un bureau de direc-
tion dont la majorité se compose de
conservateurs, n'ayant pas même la
moindre relation d'affaires avec les MM.
Forget. Or, c'est le "Journal" qui est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

francs et loyaux, unanimes à reconnaître
la nécessité de démasquer les traîtres
de la "Presse". Peut-être y avait-il
meilleure preuve que le "Journal" est
et restera conservateur.

On le sait à la "Presse", mais on
voudrait induire les conservateurs à
croire que l'inspiration conservatrice
n'est chez nous qu'affaire secondaire,
tandis qu'à la "Presse" c'est une néces-
sité de premier ordre. Seulement l'opini-
on est mal préparée pour avaler cette
énormité, et le directeur de la "Pres-
se" en sera pour ses frais.

Quant à la fondation du "Journal",
si elle a été mêlée d'intrigues, elles ont
été commises par les intriguants que
nous dénonçons. Si le nom de la "Mi-
nerve" n'a pas surchargé la faute n'en
est pas aux chefs en général, mais à
quelques personnages que le directeur de
la "Presse" avait déjà empoisonnés de
ses conseils intéressés. Le "Journal"
ne fut pas fondé dans un esprit d'hosti-
lité à la "Presse" bien que l'attitude
de celle-ci dans l'élection partielle de
Bagot, eût été suffisante pour justifier
cette protestation. Il fut fondé
uniquement dans l'intérêt du parti con-
servateur. Plusieurs croyaient que cet
intérêt serait mieux servi par un or-
gane du soir, et c'est alors que le direc-
teur de la "Presse" et son propriétaire,
se croyant menacés, accoururent auprès
de Sir Charles dans les derniers jours
de la session de 1899, lui promettant
leur appui, en retour d'une décision en
faveur du journal du matin. Le reste
est connu. Le "Journal" a été depuis
un organe conservateur, et il affirme
sa sincérité en travaillant à éloigner du
parti, les échos sinistres qui ont été
la cause de presque tous ses malheurs.

Il a été conservateur à Ottawa, à Qué-
bec, partout. Le directeur de la "Pres-
se" voudrait l'accuser de faiblesse vis-
à-vis des libéraux de Québec. Nous le
défions de citer un seul cas où nous
ayons manqué à notre devoir. Il n'y a
jamais eu dans les bureaux du "Jour-
nal" de liste préparée d'avance en fa-
veur de tel ou tel rouge, que nous de-
vions appuyer ou laisser tranquille sous
peine de déchéance.

Nous avons combattu personnellement
et politiquement, MM. Parent, Déchêne,
Turgeon, Gouin, Duffy, enfin tous ceux
qui ont parlé ou agi en opposition avec
les idées que nous professons.

Nous les avons combattus pendant et
après la session, dans les élections par-
tielles. La "Presse", nous le répétons,
ne peut nous trouver en défaut. Ce n'est
pas au "Journal" qu'on retranche des
dépêches des correspondants, parce
qu'elles sont défavorables aux libéraux.

Ce n'est pas au "Journal" que l'on
garde silence sur des voix parce que les
auteurs sont des libéraux.

"Voilà" pour le "Journal", ses direc-
teurs et son attitude.

Maintenant, passons aux aveux que la
"Presse" et son cauteleux directeur
sont forcés de faire.

Son directeur a fréquenté les réunions
conservatrices, c'est admis. Mais il
prétend qu'il y a été entraîné. Il avait
l'entraînement facile, le monsieur, et il
était aisé de le faire suivre loin et
longtemps quand on savait s'y prendre.

Il avoue aussi avoir écrit pour le parti
conservateur jusqu'au 18 avril. La
"Presse" est encore là pour prouver que
le 4 août, trois mois à peine avant les
élections, son directeur combattait ou
laisait combattre en faveur des
conservateurs, ce qui revient au même,
car un journal dirigé par un homme en vue comme le
mauvais génie qui s'en sert à son
avantage, ne peut parler en contradic-
tion avec lui sans appeler une protes-
tation. Or, il n'y a pas eu de protes-
tation. Et l'on traitait deux à trois
sujets à la fois, dans le sens conser-
vateur. Quant à se confesser, le di-
recteur de la "Presse" ferait mieux de
tout dire, de parler avec franchise.

Une fois n'est pas coutume.

Avoué aussi la conspiration de 1897
contre le cabinet Flynn. Seulement le
directeur de la "Presse" voudrait en
colorer le caractère pour lui donner
une teinte conservatrice et nationale.

Conservatrice, coalitioniste ou libé-
rale, cette machination à laquelle parti-
cipait un lieutenant-gouverneur n'en
était pas moins odieuse. Mais à qui
fera-t-on accroire que dans ce tête-à-
tête nocturne entre un lieutenant-gouver-
neur, un ministre du cabinet Laurier,
ayant déjà trahi les conservateurs, et
l'essence même de la fourberie et de
l'intrigue qu'est le directeur de la
"Presse", les intérêts conservateurs
devaient surger?

Nous ne sommes pas des imbéciles, nous
savons que le directeur de la "Presse"
n'est pas un homme d'honneur. Il a donné
du corps à des choses qui flottaient, infor-
mes, dans les eaux agitées de la politi-
que. La plupart des têtes dirigeantes
du parti conservateur étaient là.

La démonstration a été à la fois un
ralliement et la définition d'un pro-
gramme, lequel est la reprise des tradi-
tions conservatrices du temps de Cartier.

Nous n'avons pas l'espace nécessaire
pour reproduire les discours de M. Monk
mais nous en empruntons au "Journal"
le résumé.

La politique de haine et de vengeance
continue toujours son œuvre dans la
province de Québec.

C'est à peu près le seul article du
programme libéral qui soit appliqué.

La semaine dernière, M. Alph. Tho-
mas a été destitué de la charge de
Maître de Poste de Laprairie, qu'il oc-
cupait depuis huit années, à la grande
satisfaction de tout le public.

Sir W. Laurier l'a remplacé par un
certain Brisson, cordonnier de son
état et libéral d'intelligence. Ce Bris-
son a reçu la sa récompense.

M. Monk, ancien associé de M. Bon-
rasson, est tellement bien réconcilié avec
Sir W. Laurier que celui-ci ne peut
rien lui refuser. Il lui a donné la tén-
te de M. Thomas, et lui donnera
tout ce qu'il demandera.

Le même Monk avait déjà fait mon-
ner à Ottawa un autre Brisson, frère
du Brisson maître de poste.

Les petits cadeaux entretiennent l'a-
mitié.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

son compte. Il ne sera pas nécessaire
de le déstabiliser. Tels de ces vêtements
portent encore assez de marques d'A-
bave qui ne sentent pas le parfum d'A-
bave pour lui tracer une ressemblance
dont personne ne pourra contester l'au-
thenticité.

LE MEPRIS DES LOIS

L'on comprend qu'un pauvre diable
mourant de faim vole pour manger.

Il n'est pas sans exemple qu'un parti
politique décime, amoindrit, anéantisse
quelquefois recourt à de graves irrégu-
larités pour sauver un de ses hommes
d'une défaite électorale.

Mais qu'un individu bien renté déro-
be pour s'enrichir davantage, — et
qu'un parti politique puissamment par
le nombre viole la loi pour voler des
mandats, voilà ce qui appelle la ré-
probation de tous les citoyens et la
rigueur de tous les tribunaux.

Le parti libéral est dans ce dernier
cas.

Les orgies de West Huron sont enco-
re présentes à l'esprit de nos lecteurs.

Les alliés de sir Wilfrid Laurier ont
été pris sur le fait, substituant des
bulletins de vote dans les élections
d'Ontario, et tenant école d'officiers
rapporteurs légers de main. Le pre-
mier ministre n'avait évité un vote de
censure qu'en faisant une promesse so-
lennelle d'enquête, promesse qui n'a
jamais été réalisée.

Dans la province de Québec, voilà
trois scandales qui viennent d'éclater
coup sur coup pour attester la mal-
honnêteté criminelle et le mépris de la
loi qui animent les libéraux en mati-
ère d'élections contestées.

Dans Terrebonne, c'est le pétition-
naire, demandant l'annulation de l'é-
lection de M. Préfontaine, qui disparait
subitement après avoir substitué à
ses avocats conservateurs deux avo-
cats libéraux, le tout après y avoir été
engagé par des promesses et de l'ar-
gent.

Dans Beauharnois, c'est également le
pétitionnaire, demandant l'annulation
de l'élection de M. Loye, qui est payé
et suborné par les libéraux pour s'ab-
senter et substituer lui aussi un avo-
cat libéral à l'avocat conservateur.

Dans les Deux-Montagnes, on vole
le dossier mémo de l'affaire au moment
où la Dominion Express Co. le dépose à
Sainte-Scholastique. Comme la recon-
stitution de ce dossier devra prendre
du temps, l'on a pris ce moyen d'ar-
rêter les procédures et fournir à M. E-
thier l'avantage précaire d'une autre
session à Ottawa.

Peut-on concevoir un plus grand mé-
pris de la loi et des tribunaux?

Nous avons dit trois scandales, nous
devrions ajouter le spectacle d'un édi-
fiant que nous promet la contestation
dans Rigaud, et que, seule, la résigna-
tion du député élu Pilon, empêchera
d'être étalé au grand jour.

Telles sont les méthodes du parti li-
béral, telle est la pureté du gouverne-
ment Laurier.

LE JOUR EST ARRIVE D'AGIR

La "Presse" est depuis plus
d'un an un journal fonciè-
rement libéral, dirigé par un con-
servateur devenu libéral, rédigé par
quelqu'un qui, indifférent par nais-
sance à la politique du pays, a été tantôt
libéral, tantôt conservateur, plus sou-
vent libéral que conservateur.

Il y a longtemps que les conserva-
teurs auraient dû prendre les moyens de
mettre ce journal dans l'impuissance de
répandre le poison—Laurier dans la
province de Québec.

Le moment est arrivé et cette ques-
tion de faire partie du travail de ré-
organisation du parti conservateur.

Dehors les journaux des faux-frères et
des traîtres. La "Patrie" nous fait
moins de mal.

UNE DEMONSTRATION CONSER- VATRICE

Nous lisons dans le "Manitoba" du
27 novembre:

Le dîner donné par le Club Cartier,
de Montréal, à M. Monk, est un hom-
mage éloquent rendu à la personnalité
du chef conservateur de la députation
de Québec. Mais il était destiné aussi,
dans la pensée de ceux qui ont orga-
nisé ce banquet, à être une démonstra-
tion conservatrice. Disons brièvement
que le succès parait avoir dépassé les
attentes mêmes des organisateurs. M.
Monk y a prononcé un discours qui lui
fait un grand honneur. Il a donné du
corps à des choses qui flottaient, infor-
mes, dans les eaux agitées de la politi-
que. La plupart des têtes dirigeantes
du parti conservateur étaient là.

La démonstration a été à la fois un
ralliement et la définition d'un pro-
gramme, lequel est la reprise des tradi-
tions conservatrices du temps de Cartier.

Nous n'avons pas l'espace nécessaire
pour reproduire les discours de M. Monk
mais nous en empruntons au "Journal"
le résumé.

La politique de haine et de vengeance
continue toujours son œuvre dans la
province de Québec.

C'est à peu près le seul article du
programme libéral qui soit appliqué.

La semaine dernière, M. Alph. Tho-
mas a été destitué de la charge de
Maître de Poste de Laprairie, qu'il oc-
cupait depuis huit années, à la grande
satisfaction de tout le public.

Sir W. Laurier l'a remplacé par un
certain Brisson, cordonnier de son
état et libéral d'intelligence. Ce Bris-
son a reçu la sa récompense.

M. Monk, ancien associé de M. Bon-
rasson, est tellement bien réconcilié avec
Sir W. Laurier que celui-ci ne peut
rien lui refuser. Il lui a donné la tén-
te de M. Thomas, et lui donnera
tout ce qu'il demandera.

Le même Monk avait déjà fait mon-
ner à Ottawa un autre Brisson, frère
du Brisson maître de poste.

Les petits cadeaux entretiennent l'a-
mitié.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

Il est évident que le "Journal" est
dans les MM. Forget est donc affirmé.

C'est pourquoi nous conseillons vive-
ment à tous les électeurs libéraux du
comté de Laprairie-Napierville, qui
ont besoin de place pour eux-mêmes ou
pour leurs parents de s'adresser au plus
tôt à leur député Monk. Il est tout-
puissant auprès du premier ministre,
et s'il n'obtient pas tout ce qu'on lui
proposera, ce sera mauvaise volonté
de sa part.

CORRESPONDANCE

Affaires Municipales

M. le Rédacteur,
Permettez-moi de vous demander de
nous instruire sur la question suivante:
à savoir: — Sont-ce les propriétaires ou
la Corporation de Montréal qui est pro-
priétaire des trottoirs?

Car si c'est la Corporation de Mon-
tréal pourquoi ne les tient-elle pas en
bon ordre durant l'hiver?

Si ce sont les propriétaires qui sont
obligés à ce devoir il s'ensuit qu'ils en
sont propriétaires; et si c'est leur pro-
priété pourquoi la ville les oblige-t-elle
à contribuer à leur réparation, ou d'aller
chercher et de payer un permis pour
dresser un échafaudage? Enfin, dans
ce cas, a-t-elle le droit de laisser
planter des poteaux sur ces trottoirs
sans le consentement des propriétaires?

Nous serions très obligés de nous
répondre à cet égard.

Nous avons l'honneur d'être, etc.

PLUSIEURS CITOYENS.

Montréal, 2 décembre 1901.

Réponse—C'est une question de propriété
des trottoirs est une question légale que
nous conseillons à "Plusieurs Citoyens"
de soumettre aux avocats de la Cor-
poration lesquels, assistés des lumières du
savant rédacteur municipal d'une cer-
taine feuille indépendante(?), ne man-
queront pas de donner la réponse dé-
sirée.

La montre de Montcalm

L'auteur de l'article intitulé: "Jean
Bellegarde et la montre de Montcalm,"
publié dans le "Journal" du 25 novem-
bre dernier, a reçu la lettre suivante
d'un sien ami de Montréal:

Cher Monsieur,
Je viens de lire, dans le "Journal"
du 25 courant, un intéressant article
sous la rubrique "Jean Bellegarde et
la montre de Montcalm." Vous y men-
tionnez d'une manière injustement élogieu-
se notre distingué compatriote Mgr La-
flamme, déjà décoré par la Cour de Ro-
me, puis par le gouvernement français
à l'occasion de l'inauguration du mo-
nument Champlain.

Parmi ses anecdotes, Mgr Laflamme
comptait le nommé Jean Jannée dit
Bellegarde. Celui-ci était, dites-vous,
soldat du régiment de Berri, et reçut
des mains de Montcalm lui-même, sur
le point de terminer sa brillante et va-
leureuse carrière militaire, le 13 sep-
tembre 1759, sa propre montre, en ré-
compense des bons soins que n'avait cessé
de lui prodiguer le dévoué serviteur.

Nous terminons par cette question pie-
ne d'à propos: "Qu'est devenue la mon-
tre de Montcalm?"

Je crois pouvoir y répondre jusqu'à
un certain point.

Il existait autrefois, à Québec, une
famille du nom de Anselme Young, bien
connue pour ses longs dévoués avec la
Législature du temps.

M. Anselme Young était inspecteur ou
receveur général, je crois.

Il épousa une Delle Baby, fille de
l'hon. P. Baby et de Marie-Anne Tur-
gote de Lanaudière. De ce mariage na-
quirent plusieurs enfants, entre autres
John, qui étudia le droit et devint
avocat. Il habitait Québec, rue Saint-
Louis, en dedans des murs. Étant mon
parent, assez rapproché, et à quelques
pas seulement de mon propre domicile,
je le visitais fort souvent. Chez lui, il
y avait, entre autres objets aliénables
pour un collectionneur, deux magnifi-
ques pistolets montés en argent, artis-
tement ciselés et aussi une montre d'or
d'assez fortes proportions. Elle était à
deux "bottiers" et d'un côté, portait
les armes de Montcalm, ainsi que je
pris la peine de le vérifier, du moment
que mon cousin m'eut assuré que cette
montre venait du vaillant capitaine
français.

Plusieurs fois, il m'a été donné de
tenir ces objets dans mes mains et de
les admirer avec enthousiasme et ce
respect que l'inspiration m'a inspirés
ans! Je les conservais bien fort, cela
va de soi!

En 1853, dans la soirée d'un jour
d'automne, un incendie éclata chez
Young, près de sa chambre à coucher,
où il conservait précieusement ces reli-
ques estimées. Le feu endommagea con-
sidérablement le contenu de cette pièce,
et montre et pistolets disparurent, sans
avoir jamais été retrouvés.

Scandale devenu la proie des flammes
ou des voleurs? Je ne puis le dire.

Toutes les recherches de Young pour
s'en assurer sont demeurées infructueu-
ses. Ce Monsieur appréciait infiniment
ces objets de famille—je dis de famille,
—car ils lui venaient de son aïeul, venu
au pays avec Wolfe.

Maintenant, était-ce là la montre que
Montcalm avait donnée, de sa main
détailante, à Bellegarde, ou une autre
égale en apparence? Je laisse à
d'autres la réponse.

G. B.

Montréal, 27 novembre 1901.

Un cas désespéré
d'hémorroïdes guéri

Madame Wm Kennore, So. Omaha,
écrit: "J'ai souffert pendant plusieurs
années d'hémorroïdes protubérantes et
n'osai pas risquer subir une opération.
Mon cas devint désespéré. Je pris du
Pyramid Pile Cure" et dans peu de
temps, j'étais complètement guéri, sans
retour de la maladie." En vente chez
tous les pharmaciens 50c la boîte. Livre
"Hémorroïdes, Causes et guérison" ex-
pédié franco. Pyramid Drug Co., Mar-
shall, Mich.

Un cas désespéré
d'hémorroïdes guéri

Madame Wm Kennore, So. Omaha,
écrit: "J'ai souffert pendant plusieurs
années d'hémorroïdes protubérantes et
n'osai pas risquer subir une opération.
Mon cas devint désespéré. Je pris du
Pyramid Pile Cure" et dans peu de
temps, j'étais complètement guéri, sans

The G. Weeton M'f'g Co.

ENCAN DE \$100,000.00.

Notre principal associé nous a fait visite depuis notre dernière réclame et s'est dit très désappointé du magasin et du site choisis par notre gérant. (Lorsque nous disions cela nous parlons de la chose comme s'appuyant à notre commerce spécial). Le fait est que notre assortiment est si grand qu'il nous est impossible de tout le montrer et que l'étalage que nous faisons d'une partie ne peut se faire d'une façon satisfaisante, vu que nos marchandises sont ce qu'on peut appeler des Objets d'Art de tous genres, consistant en

Vaisselle et nouveautés d'argent "sterling," plates, creuses; Electro-plaqué d'argent Cristal taillé, Bronzes, Lampes, Bijoux, Bric-à-brac, Montres, Horloges, Poterie et spécialités.

et sont particulièrement convenables pour le commerce de la saison de Noël et du Jour de l'An. Ceci est le fait que nous sommes obligés de faire un encan et des ventes à escompte en **Assortiment de \$100,000** Janvier, nous a découragés et nous avons décidé de nous débarrasser de notre **Immédiatement par encan Jeudi, le 5 décembre 2.30 et 7.30 p.m.** L'encan continuera jusqu'à ce que public, commençant à deux ventes par jour tout l'assortiment soit vendu.

Il y aura des sièges réservés aux dames qui s'intéresseront à la vente. C'est la plus belle occasion que les citoyens de Montréal aient eu d'acheter des marchandises de haute classe à des prix qui seront peut-être plus bas que le prix courant chez les fabricants. Nous saurons les marchandises plutôt que de les reprendre. Nous avons quelque chose qui intéressera tout le monde sans exception. Des marchandises variant en prix de 25 cts à \$700.00.

M. HICKS & CO., Encanteurs.

THE G. WEETON MANUFACTURING CO., 2442 RUE STE-CATHERINE, MONTREAL, Can.

LE CONSEIL DE VILLE

Le notaire Lemire porte une grave accusation contre M. J. E. Doré, ingénieur sanitaire. La question du tracé du Terminal. On exprime l'avis qu'il vaut mieux ne rien publier au sujet de la picote

A la séance du conseil qui a eu lieu hier, le maire a soumis les documents suivants:

Je prends la liberté de placer devant vous aujourd'hui, une lettre que j'ai reçue du secrétaire de M. Andrew Carnegie, au sujet de l'offre de contribuer à une bibliothèque publique à Montréal. A ce propos, je dois déclarer que j'ai écrit aux autorités compétentes à Chicago, Boston, et Ottawa, demandant certains renseignements au sujet des bibliothèques publiques établies dans ces villes, lesquels renseignements pourraient être utiles aux autorités civiles.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre obéissant serviteur,

R. PREFONTAINE, maire.

La lettre du secrétaire de M. Carnegie est conçue dans les termes suivants: Cher monsieur,

En réponse à votre lettre du 10, "re" l'offre de M. Carnegie, je dois dire que cette offre sera maintenue telle que faite savoir.

Pour l'édifice à construire. L'achat des livres devra être chargé au compte des \$15,000 que la ville devra garantir pour le maintien annuel de la bibliothèque.

Aucun document ou arrangement légal n'est exigé, à part une résolution du conseil acceptant l'offre et liant la ville à maintenir la bibliothèque de la manière indiquée.

M. Carnegie ne peut donner aucun avis au sujet de l'administration de la bibliothèque. Il n'intervient jamais dans cette matière, même pour faire une suggestion.

Respectueusement à vous,

JOS. BERTRAM, Secrétaire privé.

27 nov. 1901.

Les cochers de la station de la Place Viger demandent la permission de se rendre à la gare à l'arrivée de tous les trains. Ils se plaignent de ce que les voitures de M. Lapointe ont seules la chance d'être employées. Leur requête a été référée à la commission de police.

Le conseil du Board of Trade demande qu'aucun changement ne soit fait au règlement relatif au commerce du dimanche.

Dans une communication adressée au conseil, le Conseil Central des Métiers et du Travail demande que le salaire minimum des travailleurs à l'emploi de la ville soit fixé à \$1.50 par journée de 10 heures.

Le maire soumet les documents qui suivent:

Province de Québec, District de Montréal.

Je, soussigné, Henri Lemire, notaire de la Cité de Montréal, déclare ce qui suit:

Que je connais personnellement J. E. Doré, ingénieur sanitaire de la Cité de Montréal.

Qu'il est à ma connaissance personnelle que le dit J. E. Doré a payé un montant de plusieurs milliers de piastres pour obtenir sa position actuelle.

Que je connais personnellement les personnes qui ont avancé les fonds au dit J. E. Doré pour ouvrir à ce dernier les portes de l'hôtel de ville et à qui ces fonds ont été remis.

Que je suis en mesure de prouver les faits ci-dessus par plusieurs témoins et des déclarations assermentées et j'en fais état sagement en informant la commission d'enquête.

Et je fais cette déclaration solennelle, et sachant qu'elle a le même effet que si elle était faite sous serment, sous l'empire de l'acte de la Preuve en Canada, 1893.

En foi de quoi, j'ai signé

(Signé) **H. LEMIRE,**

Déclaré devant moi à Montréal, ce 25e jour de novembre 1901.

(Signé) **L. N. DUBOUCHÉ,** N. P. pour la province de Québec.

Mis en demeure de s'expliquer, M. Doré a répondu par la lettre suivante:

Montréal, 2 décembre 1901.

A Son Honneur le Maire de Montréal, Honorable Monsieur,

donner l'occasion de prouver ce qu'il a dit.

(Signé) **J. E. DORÉ,** Ingénieur Sanitaire.

Ces documents sont référés à la commission d'enquête dont M. Doré relève. L'échevin Lavallée proteste contre un article que le "Herald" a publié au sujet de la dernière séance du conseil.

Cet article disait que le Maire était fatigué de la loquacité des échevins Jacques et Lavallée, et que si les échevins Hart et Smith ont décidé de se retirer, c'est dans l'intérêt de la ville.

Le maire dit qu'il n'a rien à dire au sujet des remarques du "Herald", si ce n'est qu'il ne les a pas inspirées. Du reste, d'après lui, les attaques de ce journal ne peuvent faire que du bien.

Les échevins Hart et Smith parlent à l'assemblée d'un même sens et s'accordent à déclarer que leurs relations avec l'échevin Lavallée sont aussi bonnes que possible.

Le greffier soumet la lettre suivante dont une copie a été adressée aux autorités scolaires de la ville.

Monsieur,

A titre d'Officier Exécutif de l'autorité sanitaire de Montréal, j'ai l'honneur de vous transmettre ci-dessous la copie des clauses 100 et 101 extraites de la Loi d'Hygiène Publique de Québec, 1901 qui ont rapport à la vaccination des élèves dans les maisons d'éducation, et de vous prier d'avoir à vous y conformer dans un délai de sept jours à dater de la signification du présent avis.

Médecin Officier de Santé.

100. — Chaque fois qu'il est croit nécessaire, l'officier exécutif de l'autorité sanitaire municipale d'une localité qui est envahie par la variole ou d'une autre maladie contagieuse, peut, avec l'assentiment de l'autorité sanitaire municipale, exiger qu'un certificat ou autre preuve suffisante de vaccination efficace ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine d'opération ayant été pratiquée depuis moins de sept ans — soit remis pour tout élève fréquentant une école, un collège, un couvent, une université, ou autre maison d'éducation, aux autorités de l'institution qu'il fréquente, et tout élève qui refuse ou néglige de présenter tel certificat sur demande doit être exclu de l'institution pendant tout le temps que dure son refus ou sa négligence.

101. — Toute personne ou corporation qui a sous son contrôle d'une école, d'un collège, d'un couvent, d'une université ou d'une autre maison d'éducation, qui refuse d'exclure un élève qui ne fournit pas un certificat de vaccination ou d'insusceptibilité à prendre la vaccine lorsqu'il est requis, ainsi qu'exigé par l'article 100 de cette loi, est passible d'une amende ne dépassant pas dix piastres, recouvrable en la manière prévue par les infractions visées par l'article 84.

L'échevin Ames fait remarquer à ce propos que la commission d'hygiène a décidé de ne communiquer dorénavant aux journaux aucune nouvelle qui n'aura pas d'abord été soumise à la commission.

L'échevin Lamarche ajoute que cette mesure est fort salutaire. Les journaux se sont plu à exagérer les dangers de l'épidémie en publiant des rapports sensationnels.

Ces rapports causent un tort incalculable au commerce et ne contribuent en aucune façon à améliorer la situation. De sorte que la commission semble avoir agi sagement en interdisant la publication de ces nouvelles. On s'accorde à reconnaître que cette mesure de la picote n'est pas sérieuse. Cela semble suffisamment prouvé par les faits. Il n'y a eu aucun cas de décès et ceux qui sont à l'hôpital arrivent guéris.

On a vu aussi que la presse demande à être entendue pour ne rien publier au sujet de la maladie.

Le premier ordre du jour, pour reconnaître et abroger une résolution distribuant un crédit de \$1,193,586, est renvoyé à la prochaine séance.

Le rapport de la commission des finances demandant l'autorisation d'emprunter des obligations temporaires en vertu de la section 264 de la charte, est adopté.

Le rapport de la commission des finances soumettant un compte pour les réparations à l'hôtel de ville, est aussi remis à plus tard, sur une remarque de l'échevin Martineau que les dates ont été omises dans le détail des différents items.

A l'appel du quinzième ordre du jour, sur un rapport de la voirie recommandant une route pour la compagnie de chemin de fer Terminal, l'échevin Lavallée demande que la séance soit ajour-

Choses de France

M. Plou à Lille — Le centenaire de Victor Hugo — M. Loubet et le Czar — L'Action libérale — La littérature et la politique.

M. Plou à Lille

M. Jacques Plou, l'un des chefs du parti catholique français, a prononcé à Lille un magnifique discours programme dont voici le résumé:

L'échevin Ames est d'avis que le rappel de la motion par laquelle le premier projet de règlement a été rejeté, remet les choses dans l'état où elles étaient. Par conséquent, le vieux projet doit être présenté de nouveau et étudié comme s'il n'avait jamais été soumis.

Le maire reconnaît la justesse de ces remarques et déclare qu'il soumettra ces points à l'étude des associations.

Enfin, il est convenu que la question reviendra de nouveau devant le conseil à sa prochaine séance.

M. Mulhary a adressé au conseil une communication déclarant qu'il acceptait la route tracée par l'ingénieur de la ville, et soumettait certaines conditions qui ont été mises devant le conseil, sous forme d'un projet de règlement.

C'est une modification du projet déjà retent par le conseil et qui contient les dispositions suivantes, en résumé:

Les travaux devront commencer au plus tard le premier mai 1902 et se terminer vers le 1er novembre de la même année.

Tous les matériaux et appareils devront être achetés à Montréal, autant que possible. Le privilège sera accordé pour cinq ans seulement.

La compagnie s'engage à réparer à ses frais toute partie de rue macadamisée qui aura été endommagée par les travaux de construction de la voie. De plus la compagnie paiera annuellement cinq cents piastres par mille de voie simple pour l'entretien de la rue.

La compagnie s'engage à couvrir entièrement les dépenses occasionnées par l'entretien de la neige dans les rues qu'elle occupera.

Les tramways circuleront de 5.30 heures a.m. à 12.00 heures p.m.

La compagnie paiera à la ville quatre pour cent sur ses recettes brutes des que ces recettes auront dépassé la somme de \$200,000.

Le dépôt de garantie fait par la compagnie sera de \$10,000.

Si la ville n'a pas décidé d'acheter la propriété de la compagnie dans cinq ans, cette dernière aura de préférence à toute autre le privilège de continuer ses opérations. Dans le cas où la ville achèterait la voie ferrée, la compagnie se réserve le droit de s'en servir encore pour pénétrer dans la ville.

Cigarettes "SWIFT CAPORAL"

Une ligne anti-anglaise en Russie

Saint-Petersbourg, 2. — On annonce la formation dans cette ville d'une ligne russe composée de personnes désireuses de manifester leurs sentiments de haine envers l'Angleterre. Elles s'engagent à ne pas se servir de produits anglais. Le pasteur Gillott et l'église hollandaise en sont les promoteurs.

Cette ligne ne compte jusqu'à présent que cinquante-sept membres et, étant donné le grand désastre des autorités de trouver en Angleterre un débouché au commerce russe et sibérien dont les produits ont été envoyés à l'exposition de Glasgow, la ligne ne semble pas devoir prendre une grande extension.

On considère simplement comme une nouvelle preuve de l'impopularité de l'Angleterre sur le continent.

Croyant avoir affaire à un voleur un marchand tire un coup de revolver sur sa femme

La semaine dernière, un marchand de la rue Saint-Laurent, à Montréal, a failli tuer sa femme d'un coup de revolver, en croyant tirer sur un voleur.

Il y a quelques temps, on avait volé à ce marchand un bracelet d'une grande valeur. Depuis lors, il gardait un revolver sous son oreiller, pendant la nuit. Mari et femme s'étaient couchés de bonne heure, jeudi soir, lorsque vers une heure du matin, le marchand fut réveillé par un bruit de pas dans une pièce voisine. Il aperçut une ombre qui se glissait dans l'obscurité et à demi-éveillé, il prend son revolver et fait feu sans être mot, croyant avoir affaire à un voleur. Aussitôt un cri perçant se fait entendre, il reconnaît la voix de sa femme.

Le marchand saute à bas du lit, accourt auprès de sa femme, s'informe si elle est blessée et pleure de joie en constatant que la balle n'a pas porté.

Après explications, on a reconnu que l'épouse souffrait d'insomnie, s'était levée pour prendre un verre de Vin St-Michel, le tonique des nerfs, par excellence et que réveillé au moment où elle entrait dans la chambre le marchand s'est cru en présence d'un voleur et a fait feu en elle, heureusement sans résultat fatal.

La Grippe — Baume Rhumal.

Choses de France

M. Plou à Lille — Le centenaire de Victor Hugo — M. Loubet et le Czar — L'Action libérale — La littérature et la politique.

M. Plou à Lille

M. Jacques Plou, l'un des chefs du parti catholique français, a prononcé à Lille un magnifique discours programme dont voici le résumé:

L'échevin Ames est d'avis que le rappel de la motion par laquelle le premier projet de règlement a été rejeté, remet les choses dans l'état où elles étaient. Par conséquent, le vieux projet doit être présenté de nouveau et étudié comme s'il n'avait jamais été soumis.

Le maire reconnaît la justesse de ces remarques et déclare qu'il soumettra ces points à l'étude des associations.

Enfin, il est convenu que la question reviendra de nouveau devant le conseil à sa prochaine séance.

M. Mulhary a adressé au conseil une communication déclarant qu'il acceptait la route tracée par l'ingénieur de la ville, et soumettait certaines conditions qui ont été mises devant le conseil, sous forme d'un projet de règlement.

C'est une modification du projet déjà retent par le conseil et qui contient les dispositions suivantes, en résumé:

Les travaux devront commencer au plus tard le premier mai 1902 et se terminer vers le 1er novembre de la même année.

Tous les matériaux et appareils devront être achetés à Montréal, autant que possible. Le privilège sera accordé pour cinq ans seulement.

La compagnie s'engage à réparer à ses frais toute partie de rue macadamisée qui aura été endommagée par les travaux de construction de la voie. De plus la compagnie paiera annuellement cinq cents piastres par mille de voie simple pour l'entretien de la rue.

La compagnie s'engage à couvrir entièrement les dépenses occasionnées par l'entretien de la neige dans les rues qu'elle occupera.

Les tramways circuleront de 5.30 heures a.m. à 12.00 heures p.m.

La compagnie paiera à la ville quatre pour cent sur ses recettes brutes des que ces recettes auront dépassé la somme de \$200,000.

Le dépôt de garantie fait par la compagnie sera de \$10,000.

Si la ville n'a pas décidé d'acheter la propriété de la compagnie dans cinq ans, cette dernière aura de préférence à toute autre le privilège de continuer ses opérations. Dans le cas où la ville achèterait la voie ferrée, la compagnie se réserve le droit de s'en servir encore pour pénétrer dans la ville.

Cigarettes "SWIFT CAPORAL"

Une ligne anti-anglaise en Russie

Saint-Petersbourg, 2. — On annonce la formation dans cette ville d'une ligne russe composée de personnes désireuses de manifester leurs sentiments de haine envers l'Angleterre. Elles s'engagent à ne pas se servir de produits anglais. Le pasteur Gillott et l'église hollandaise en sont les promoteurs.

Cette ligne ne compte jusqu'à présent que cinquante-sept membres et, étant donné le grand désastre des autorités de trouver en Angleterre un débouché au commerce russe et sibérien dont les produits ont été envoyés à l'exposition de Glasgow, la ligne ne semble pas devoir prendre une grande extension.

On considère simplement comme une nouvelle preuve de l'impopularité de l'Angleterre sur le continent.

Croyant avoir affaire à un voleur un marchand tire un coup de revolver sur sa femme

La semaine dernière, un marchand de la rue Saint-Laurent, à Montréal, a failli tuer sa femme d'un coup de revolver, en croyant tirer sur un voleur.

Il y a quelques temps, on avait volé à ce marchand un bracelet d'une grande valeur. Depuis lors, il gardait un revolver sous son oreiller, pendant la nuit. Mari et femme s'étaient couchés de bonne heure, jeudi soir, lorsque vers une heure du matin, le marchand fut réveillé par un bruit de pas dans une pièce voisine. Il aperçut une ombre qui se glissait dans l'obscurité et à demi-éveillé, il prend son revolver et fait feu sans être mot, croyant avoir affaire à un voleur. Aussitôt un cri perçant se fait entendre, il reconnaît la voix de sa femme.

Le marchand saute à bas du lit, accourt auprès de sa femme, s'informe si elle est blessée et pleure de joie en constatant que la balle n'a pas porté.

Après explications, on a reconnu que l'épouse souffrait d'insomnie, s'était levée pour prendre un verre de Vin St-Michel, le tonique des nerfs, par excellence et que réveillé au moment où elle entrait dans la chambre le marchand s'est cru en présence d'un voleur et a fait feu en elle, heureusement sans résultat fatal.

La Grippe — Baume Rhumal.

Cette "joie profonde" de Victor Hugo pendant la mort, ne rappelle la sainte allégresse que manifestait Rembrandt dans les dernières années de sa vie. Les deux vieillards riaient pour s'écouler, — rire lugubre s'il en fut, et s'ils n'ont pas éprouvé en mourant la contrition parfaite, ils ont du moins ressenti cette attrition dont les plus grands esprits n'ont pu se débarrasser.

M. Jules Claretie cite, en outre, ce mot que Victor Hugo aurait prononcé en 1852: "Je n'écris que d'une main, mais je combats des deux."

Dit-il pas qu'à cette époque, Victor Hugo essayait de se faire tuer par vingt-cinq francs, à l'instar de feu Baudin? Non, le poète ne combattait ni des deux mains, ni même d'une main, il vivait librement et largement, examinant de près les comptes de son éditeur, lequel lui versait régulièrement les sommes lui revenant.

C'est nous rappeler un joli mot de Dumas père, l'auteur des "Mousquetaires", "C'est aller voir Hugo dans son lit. En déjeunant avec son hôte sur la terrasse de sa délicieuse habitation, le "Grand prosaïste" lui dit:

"Voilà, mon cher Dumas, je suis seul et sombre, mais je suis libre. Oh! permettez, observa Dumas, qui saurait à ce moment une énorme crevette rose, permettez, le beurre est excellent ici!"

J. M.

L'anneau de Mgr Darboy

Nous lisons dans le "Gaulois" que l'anneau de Mgr Darboy, après la Commune, le corps de Mgr Darboy sur un mètre cinquante de terre détrempée par la pluie, on constata que le gland d'or du chapeau avait disparu, ainsi que la croix épiscopale en or, par les soins d'un ouvrier qui avait fouillé les orages, les dépouillant sans scrupule.

Mais l'anneau épiscopal, chose curieuse, échappa au pillage, livré moyennant une modeste somme à une pieuse dame, par un ouvrier qui se souvint, son nom, il fut donné par cette même dame, à quelques mois, à M. l'abbé Loutil, vicaire de Saint-Roch.

Or, M. l'abbé Loutil se propose, à son tour, de se dessaisir de cette précieuse relique en faveur de la souscription ouverte par le comité de l'Action libérale, présidé par M. Plou.

Donc, par un étrange retour, l'anneau du prélat tombé victime de la révolution servira aujourd'hui la cause de la pacification sociale.

M. Loubet chez le Czar

Sous ce titre, l'"Eclaireur de Paris" a publié ce qui suit:

Nous apprenons de bonne source qu'il y a déjà eu un échange de vues très intéressant entre Saint-Petersbourg et Paris au sujet de la visite que le président de la République doit rendre à Nicolas II.

Du côté français, nous voulons dire du côté conventionnel, on est vivement désireux, ainsi que notre collaborateur Hulin l'annonçait au lendemain du départ de France du czar et de la czarine — voir le voyage de M. Loubet en Russie, à l'occasion des élections générales de mai 1902.

On exprime même le vœu, le déplacement en Russie du chef d'Etat étant arrêté en principe, de faire coïncider le séjour de M. Loubet dans l'empire du czar avec le voyage de M. Loubet en Russie, se propose de faire à Moscou pendant le grand carême russe.

A cette époque de l'année, le port de Constantinople est entièrement pris par les glaces et l'on ne peut y recevoir l'escadre française. Dans ces conditions on avait proposé de faire débarquer le président à Liban, sur la Baltique, dont le port est indemne pendant la mauvaise saison. De Liban, le président devait se rendre directement à Moscou dans le train impérial.

Mais ce projet a été abandonné, il y a quelques jours, et pour des raisons significatives: on nous assure, en effet, que du côté russe on ne tenait pas du tout à avoir l'air de prendre l'initiative d'une façon indirecte, une part quelconque aux combinaisons électorales du gouvernement français.

La chancellerie russe fit répondre qu'il serait à tous les points de vue, plus commode pour le président d'entreprendre ce long voyage après Pâques, au mois de juin, par exemple. Le carême n'étant pas une époque propice aux réjouissances publiques.

C'est donc au mois de juin que M. Loubet rendra au czar et à la czarine la visite que les souverains russes ont faite à l'armée et à la marine française.

Les grandes lignes du programme seront officiellement connues avant les élections. Mais maintenant, on est d'accord, du côté de la maison de l'empereur aussi bien que du côté de l'Elisee, et duquel d'Orsay, sur ce point que le programme sera calqué en quelque sorte sur celui du récent séjour en France de Nicolas II et de l'impératrice.

De même que Paris n'a pas eu l'honneur de recevoir le czar et l'impératrice, nous ne saurions pas sur l'itinéraire du président de la République.

Aux trois villes françaises: Dunkerque, Compiegne et Reims, correspondront les trois villes russes: Cronstadt, Pétersbourg et Moscou. Il y aura également une grande revue de troupes.

La présence de M. Loubet sur le territoire russe serait d'une durée un peu plus longue que ne le fut le séjour du czar en France, étant donné surtout le trajet de Cronstadt à Moscou. On croit également que M. Loubet, pour rentrer en France, s'embarquera à Liban, où il attendra les vaisseaux français.

Enfin, le généralissime Brugère sera de voyage, ainsi que nous l'avons déjà annoncé, et M. Delcassé, ministre des affaires étrangères, accompagnera sûrement le président chez le czar et la czarine.

L'Action libérale

Le groupe parlementaire de l'"Action libérale" a lancé l'appel suivant:

Aux Français!

A tous les Français qui veulent la grande œuvre intérieure et extérieure du pays.

A tous ceux qui veulent vivre sous un régime de liberté sans licence, de progrès social sans violence.

A tous ceux qui veulent le drapeau respecté et l'ordre et à l'étranger et l'économie pratiquée dans les finances nationales.

A tous ceux qui veulent les libertés de conscience, d'enseignement et d'association.

Le groupe parlementaire de l'"Action libérale" adresse un pressant appel.

Jusqu'ici, le Comité s'est consacré à une œuvre d'organisation préparatoire. Aujourd'hui, l'action s'impose.

Il nous faut briser la domination d'un ministère qui se joue des plus précieuses libertés, encourage les doctrines collectivistes, et compromet la fortune nationale par des prodigalités qui mènent au déficit et à l'emprunt.

L'"Action libérale" réclame le concours de tous les bons Français.

LA CIE S. CARSLY, LIMITEE

Rue Notre-Dame. Le plus Grand Magasin de Montréal. Rue St-Jacques.

3 DECEMBRE 1901

Nattes de Cacao!!!

POUR PERRONS ET PASSAGES!!!

Nattes de cacao préparées spécialement avec haquettes en chêne, posées sous le plus bref délai. Nattes de cacao, toutes les largeurs, aux prix suivants:

1-2 verges	3-4 verges	4-4 verges	5-4 verges	6-4 verges
24c	30c	39c	45c	58c

Nattes pour l'Extérieur

Nattes de cacao pour l'extérieur.

15 x 23 pds.	15 x 27 pds.	19 x 23 pds.	21 x 31 pds.	21 x 33 pds.
40				

Marchés Spéciaux!

Dans les BIJOUX PRECIEUX et les PERLES
convenables pour CADEAUX DE NOEL, chez

R. A. DICKSON & Co.

Bijoutiers, 2257 Rue Sainte-Catherine

14k. Broche d'Or et Pendentif.....	\$ 5.50
14k. Broche d'Or et Pendentif.....	7.75
14k. Broche d'Or et Pendentif.....	9.00
14k. Broche d'Or et Pendentif.....	11.50
14k. Broche d'Or et Pendentif.....	15.00
14k. Epingles d'Or (Croissant).....	2.00
14k. Epingles d'Or (Fer à cheval).....	3.00
14k. Epingles d'Or (Roue en perles).....	3.00
14k. Epingles d'Or (Fleur de lis).....	2.50
14k. Epingles d'Or (Perle unique ou opale).....	1.90
14k. Broche d'Or (Croissant spécial).....	4.00
14k. Broche d'Or (Croissant moyen).....	5.00
14k. Broche d'Or (Croissant large).....	6.75
14k. Broche d'Or (Croissant extra large).....	15.00

Voilà quelques-uns de nos principaux Cadeaux de Noël.

Nos Salons Optiques sont sous la direction de
C. H. DECELLE

HOLA!

Pour les ETTRENNES
Pour les CADEAUX

NOUS SOMMES PRETS

Pour vous, Messieurs Pour vous, Mesdames
Pour vous, Jennes Gens Pour vous, Mesdemoiselles
Pour vous, Petits Garçons Pour vous, Petites Filles
POUR VOUS TOUS QUI NOUS LISEZ

NOTRE CHOIX EST DES PLUS GRANDS, comprenant depuis le simple
journal, l'article de nécessité, les ornements, les statuettes, les articles de
table, les articles de sport, jusqu'aux articles de toilette les plus dispen-
sables, dans les genres de la mode et de la fantaisie.

La ligne de fantaisie étant pour nous une spécialité, vous trouverez les der-
nières nouveautés.

1540
J. G. Gratton, RUE SAINT-CATHERINE.

COURRIER DE JOLIETTE

Joliette, 2. (Spécial) — Le jeudi, 28
novembre, les membres
du chœur qui porte à juste titre le nom de
société philharmonique de Joliette, ont
donné leur banquet annuel dans une
grande salle appartenant à M. Odilon
Beaupré, rue Notre-Dame. Une quan-
tité de convives avaient répondu à la
gracieuse invitation des organisateurs
de la fête. Les officiers supérieurs
de cette société sont MM. L. A. Decelles,
président, G. C. Noire Cour, secrétaire-
trésorier, M. J. Antonio Beaudoin,
organiste et maître de Chapelle, et C.
G. H. Beaudoin, directeur du chœur.
La plus grande gaîté n'a cessé de
régner durant tout le temps de la réu-
nion. Une table abondamment chargée
des meilleures volailles, offrait aux
invités un coup d'œil appétissant. Un
vin généreux pétillait dans les coupes,
du chant entraînant, de joyeux refrains
auxquels succédaient de fraîches anec-
dotes et de propos de circonstance in-
termédiaires de boutades spirituelles, tout
contribuait à rendre la soirée amusante
et la démonstration enviable.

Parmi les personnes invitées, on re-
marquait M. Albert Gervais, auteur de
l'«Etoile du Nord», J. E. Laoureux,
correspondant de la «Presse» et J. Mar-
tel, correspondant du «Journal». Ces
trois messieurs ont adressé des compli-
ments et des félicitations bien mérités
aux excellents musiciens qui ont obtenu
par leurs études et leur application des
succès marqués.

Leur banquet annuel a été couronné du
plus entier succès, et les organisateurs
MM. Adrien Charrier, Israël Geoffroy, et
Charles Desrosiers, peuvent se flatter
d'avoir très bien fait les choses. La
salle était décorée avec goût, chaque
convive a reçu une insignie commémora-
tive. Le service a été marqué de la
plus grande politesse. L'ordre et l'har-
monie, cela va sans dire, ont présidé à
tous les détails de cette belle soirée.
«Vive la société philharmonique de Jo-
liette!» vivent ses officiers et les mem-
bres qui la composent!

A demain, le rapport des funérailles
et une notice nécrologique de feu Pierre
Chevalier, ainsi que le rapport d'une dé-
monstration faite à l'un des anciens ci-
toyens de Joliette, quelques notes sur
des nouvelles de décès récents.

Le courrier part et le clos ma corres-
pondance.

APPEL D'AMBULANCE

Vers 6.15 heures, samedi après-midi,
l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame,
était mandée au No 3, rue Bonsecours,
par un nommé Joseph Gignas qui di-
rait souffrir d'une syncope cardiaque.
Après examen, le médecin ambulan-
cier a jugé à propos de le transporter à
l'hôpital.

Chez COCHENTHALER

Nos nouveaux articles sont
presque tous arrivés. Quant
notre assortiment des fêtes
sera complet, il sera sans
exception, le plus beau du
Canada. Dans nos nouveautés,
nous exhibons des milliers de
jolies choses, très jolies, en
tous. Prix et modèles à la
portée de toutes les bourses
et de tous les goûts. Le
public et les pratiques sont
cordialement invités. Vous
pouvez entrer et examiner
pour savoir à quel point en
ténir, pour vos futures em-
plettes. Notre magasin est
ouvert au public, personne ne
vous dérangera.

COCHENTHALER.

Bijoutier en Diamants,
140 RUE ST-JACQUES

297-0-1-11

la presse avec prière de publier.
Adopté.
Et la séance est levée à
(Signé)

ALBERT GERVAIS, Prés.
Corporation.
D. DESORMIER, Sec-Trés.
Vraie copie des minutes des délibéra-
tions des Commissaires d'écoles demeu-
rées de record dans les archives de cette
Corporation

D. DESORMIER,
Sec-Trés.

Deux-Montagnes

Le vol du dossier dans la contestation
de l'élection de M. J. A. C. Ethier
soulevé de plus en plus l'indig-
nation des honnêtes gens

Il faut que le coupable soit puni

On nous écrit ce qui suit:
Ceux qui ont osé le complot pour
voler le dossier de la contestation de
l'élection du fameux député de Deux-
Montagnes, M. J. A. C. Ethier, n'ont évi-
demment pas calculé toutes les consé-
quences de cet acte odieux, révoltant,
immoral.

Une certaine petite feuille du district
de Terrebonne vient de publier que ce
vol est l'œuvre des conservateurs. Mais
cette insinuation est si insensée et si
vilaine que pas un seul libéral sérieux
songe même à la trouver un peu de véri-
té.

D'autre part, un de nos représentants
à l'occasion de rencontrer plusieurs
électeurs du comté des Deux-Montagnes,
et il a été témoin de leurs énergiques
protestations contre ce complot pour
spolier à un an la loi électorale et le dé-
shonneur d'une déqualification.

Les cultivateurs du comté désavouent
cette abominable affaire. C'est qu'ils
ont conservé plus que tout autre, le cul-
te de l'honneur et de la justice.

Des cultivateurs franchement libéraux
ont dit à notre représentant que le
vol du dossier était propre à faire beau-
coup de tort au parti libéral. Naturel-
lement, un accusé en soi-même, n'a
pas encore de preuves. Seulement, les
preuves de circonstances commencent à
se faire connaître de plus en plus. Et
il n'y a pas de doute que si la «Domini-
on Express» continue à mettre ses
habiles détectives à la poursuite des
coupables, avec l'énergie et la bonne foi
qu'elle a montrées depuis quelques jours,
nous aurons, avant la fin de la semai-
ne, le nom du coupable et même les
noms de tous les coupables.

La «Dominiom Express» est tenue,
pour conserver sa réputation de pour-
suivre l'affaire jusqu'au bout.

C'est une compagnie qui ne s'occupe
pas de politique et qui ne doit pas s'en
occuper. Ce qu'il lui faut et ce qu'elle
veut garder, c'est sa bonne réputation,
afin de mériter la confiance de tous les
citoyens.

Quant aux coupables de négligence, ils
peuvent être sûrs qu'ils seront appelés à
rendre compte de leur faute.

Au nom de la réputation de notre ra-
ce, le peuple crie vengeance contre ces
infâmes qui ont osé le complot à Ste-
Scholastique.

Qu'ils soient emprisonnés, s'écrie-t-il!

"DARDANELLES"

Pures Cigarettes Égyptiennes, sont
très appréciées par les fumeurs de
Cigarettes. L'énorme vente de cette
marque le prouve. En vente partout.
15 cte le paquet. 216-c-o-d

Rhumes obstins: Baume Rhumal

254-1-11

LA SAINT-ANDRÉ

Samedi, jour de la Saint-André, fête
nationale des Écossais, le drapeau an-
glais a été arboré sur la tour centrale
de l'hôtel-de-ville.

LA DOMINION COTTON

La maison Stevenson, Blackader &
Co. vient de prendre la direction de
l'agence pour la vente des produits ma-
nufacturés par la Dominion Cotton Mill
Company.

Ce que contiendra à l'Allemagne
l'expédition de Chine

Berlin, 2. — Les évaluations budgé-
taires de l'Allemagne pour les dépenses
à faire en Chine en 1902 s'élèvent à
39,500,000 marks au lieu de 12,500,000,
800 dépenses en 1901.

Les pensions allouées aux veuves et
aux orphelins de soldats morts pendant
l'expédition s'élèvent à la somme an-
nuelle de 400,000 marks.

Mort d'avoir avalé une graine de
citron

Winnipeg, 2. — Un enfant de dix
ans, fils de M. W. W. Fitch, de Ver-
den, Manitoba, est mort à la suite d'une
opération destinée à enlever une
graine de citron qui s'était arrêtée
dans la gorge du pauvre petit.

COU MALADE

Prenez le Scott's Emulsion
pour les scrofules. Les enfants
ont souvent du mal au cou qui
ne veut pas guérir. Les pa-
rents ne savent pas peut-être
qu'est-ce que cela veut dire et ne
savent pas quoi faire. Les
scrofules sont le mal et le Scott's
Emulsion est la médecine.

Scott's Emulsion fait guérir
le mal. Mais ce n'est pas tout,
les scrofules peuvent amener la
consommation. Voici le vrai
danger.

Scott's Emulsion est le re-
mède pour préserver de la con-
sommation.

Nous vous en enverrons un peu pour l'essai,
si vous voulez.

SCOTT & BOWNE, Chimistes, Toronto.

COURRIER D'OTTAWA

L'organisation du contingent--Morte de la picote--Le Pontiac-
Pacifique

Ottawa, 2. (Spécial) — Le col Evans
et le ministre de la milice s'occupent
activement de ranger dans leurs catégo-
ries respectives, les 200 demandes d'en-
rôlement reçues ici. C'est le désir du
gouvernement que le colonel Evans of-
fre une commission au major Merritt.
Le War Office devra sanctionner le choix
des officiers. Le gouvernement donnera
compte d'un an sans salaire à tout mem-
bre de la police à cheval qui voudra
s'enrôler.

—L'honorable M. Sifton reviendra de-
main de Toronto et partira vendredi
pour un voyage à l'ouest.

—M. W. B. Harkin, «City Editor»,
du «Journal», d'Ottawa, a été nommé
assistant secrétaire de M. Sifton.

—En 1900 la Colombie a acheté dans
l'est canadien \$5,000 valant de bétail,
pour l'élevage. Jusqu'ici, cette année,
elle en a importé pour \$25,000 et a
donné des commandes pour \$25,000 de
plus.

—Le ministère de la marine a reçu
avis que le «Shamrock» est échoué à
Trois-Rivières.

—Le colonel l'honorable Matthew
Aylmer, adjudant général de la milice
canadienne, devient le seigneur d'Ayl-
mer, de Bathurst, Irlande. Il naquit à
Melbourne, Québec, le 23 mai 1848. Il
est marié à la fille de l'honorable
John Young.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

—Le conseil municipal a passé une
résolution de condoléances à la famille
de J. W. McRae, a assisté cet après-
midi en corps aux funérailles.

FRANÇAIS

Cette Semaine Matinées: Hier.,
Vend. et Samedi.

"FROM SCOTLAND YARD"

Pièce émouvante de la vie de la police secrète de Londres, avec tous ses
puissants effets.

Semaine prochaine: "The Great White Diamond." Prix: 10, 20, 30, 50 et 100.

Maison Labonté

Plus que jamais, vous constaterez les nom-
breux avantages que vous trouverez à venir nous
voir.

ETOFFES UNIES avec pois, bleu royal, bleu marin, drab, brun,
cheviot, 40 pouces de largeur, valant 35c, pour 25c

Pour vos enfants, nous avons quelques lignes de ta-
nelles qui vous plairont, telles que:

FLANELLETTE rayée, fleurie fantaisie, jolies couleurs, valant
10c, pour 6c

FLANELLETTE, fond rose, bleu pâle, rouge, bleu marin,
avec pois, ou fleur fantaisie 10c

COURRIER DE QUEBEC

Les élections municipales. Un manifeste oppositionniste--
Cloture de la retraite--Le départ de l'Alf--Feu M. Malouin
Un écolier qui l'échappe belle--Grave accident--Le qua-
Saint-Nicolas.

(Spécial au «Journal».)

Quebec, 2. M. Philippe Malouin, pro-
totaire pour le district de Québec,
de MM. Horace et Oscar Malouin, de
Madame C. DeMontigny, de Saint-Jé-
rome, comté de Terrebonne, et de
Mlle Malouin, de cette ville.

—Comme avocat, le défunt jouissait
d'une grande réputation.

—Les exercices des Quarante-Heures,
ont été commencés hier, à la Basilique.

—Aujourd'hui, un salut royal a été
tiré de la cathédrale à l'occasion de la
fête de la reine Alexandra, l'épouse
du roi Édouard VII.

—Isidore Drouin, un élève du collège
de Lévis, l'a échappé belle samedi
après-midi, pendant la récréation de 4
heures.

La pompe à incendie avait été appelée
au collège pour aider aux élèves à fai-
re un rond à patiner. La pompe venait
de finir sa besogne et allait sortir de
la cour, lorsque le jeune Drouin qui s'a-
musait à la glissoire, fut précipité sous
les pattes des chevaux. On a cru un
instant qu'il allait être écrasé par la
lourde voiture. Heureusement il n'a
pas été mal, il en a été quitte pour
la peur et quelques contusions sans gra-
vité.

—Ce matin, une centaine d'hommes
ont commencé à poser un tuyau
d'aqueduc de quatorze pouces, près
de la cathédrale.

PEU DE GENS REALISENT

Le danger de cette maladie commune,
le Catarrhe

Parce que les maladies catarrhales,
sont si communes et parce que le ca-
tarrhe n'est pas rapidement fatal, les
gens le négligent, n'y font pas atten-
tion, jusqu'à ce que quelques maux in-
commensurables se développent, résultat de cet-
te négligence.

La condition irritée de la membrane
du nez et de la gorge en font un en-
dormeur fertile pour le germe de la pneu-
monie, de la consommation, le fait est
que la consommation et la pneumonie ca-
tarrhales sont les formes les plus com-
munes de cette maladie redoutable qui
cause annuellement plus du quart des
mortalités de ce pays.

Les remèdes pour le catarrhe sont
presque tous nombreux que les victimes
du catarrhe, mais il n'y en a que
très peu qui possèdent un mérite actuel
comme remède le seul d'efficacité étant
simplement un soulagement temporaire.

Il y a, cependant, un remède très
efficace, récemment découvert, qui de-
vient rapidement fameux par sa grande
efficacité dans le soulagement et la gué-
rison permanente de toutes les formes
de catarrhe, soit dans la tête, la gorge,
les pommoux ou l'estomac.

Ce nouveau remède est principalement
composé de gomme, dérivée de l'Eucaly-
ptus. Cette gomme possède des prop-
riétés curatives et antiseptiques extra-
ordinaires. Il se prend intérieurement,
sous forme de lozange ou de pastille,
agréable au goût, si insensé que des
petits enfants le prennent avec sûreté et
efficacité. On se sert parfois de l'huile
et de l'écroûle d'Eucalyptus, mais elles ne
sont pas aussi commodes, ni aussi agré-
ables au goût que la gomme.

Sous ce titre, la meilleure qualité se
trouve dans les «Stuart's Catarrh Ta-
blets» en vente dans toutes les pharma-
cies et n'importe quelle victime du ca-
tarrhe, ayant essayé les douches, va-
porisateurs et les remèdes liquides, sera
surprise des progrès rapides après quel-
ques jours d'usage des «Stuart's Ca-
tarrh Tablets», qui sont composées de
gomme d'Eucalyptus, combinée,
avec d'autres antiseptiques des-
tructeurs du germe catarrhal
dans le sang et expulsent du sys-
tème le poison catarrhal. Le docteur
Ramsdell, en parlant du catarrhe et de
sa guérison dit: «Après plusieurs expé-
riences, j'ai abandonné l'usage de me
servir de vaporisateurs, d'injections, de
remèdes liquides. J'ai toujours eu
les meilleurs résultats des «Stuart's Ca-
tarrh Tablets», la gomme rouge et
autres antiseptiques précieux contenus
dans ces pastilles les rendent incompa-
rables et surpassent tout les autres remèdes
à tous autres remèdes, annoncés partout.

Le fait que les «Stuart's Catarrh Ta-
blets» se vendent dans les pharma-
cies, sous protection d'une marque de
commerce, ne doit pas préjudicier les
médicaments consciencieux à leur regard par-
ce que leur mérite indubitable, leur ca-
ractère inoffensif, en font un remède
dont toute victime du catarrhe peut se
servir avec sûreté et dans la perspec-
tive certaine d'une guérison permanente.

Pour le rhume de cerveau, la toux, la
surdité catarrhale, le catarrhe d'estomac,
du foie, ceux qui l'ont essayé, disent que
les «Stuart's Catarrh Tablets» sont
indispensables à la maison.

—M. Jacques Malouin, avocat, décédé
samedi, après quelques jours de ma-
ladie seulement, à l'âge de 75 ans et
10 mois, sera inhumé mercredi. Ses fu-
nérailles auront lieu à la Basilique à
10 heures à 11.

Le défunt faisait partie de la So-
ciété légèr de l'éclairage et de la So-
ciété de l'éclairage, et était le doyen du barreau de
la province, ayant été reçu avocat en
juillet 1847.

Mercredi dernier, M. Malouin qui
était conseil du roi, était encore à son
bureau et recevait ses clients comme
d'habitude.

